



PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC  
MRC DE LA JACQUES-CARTIER

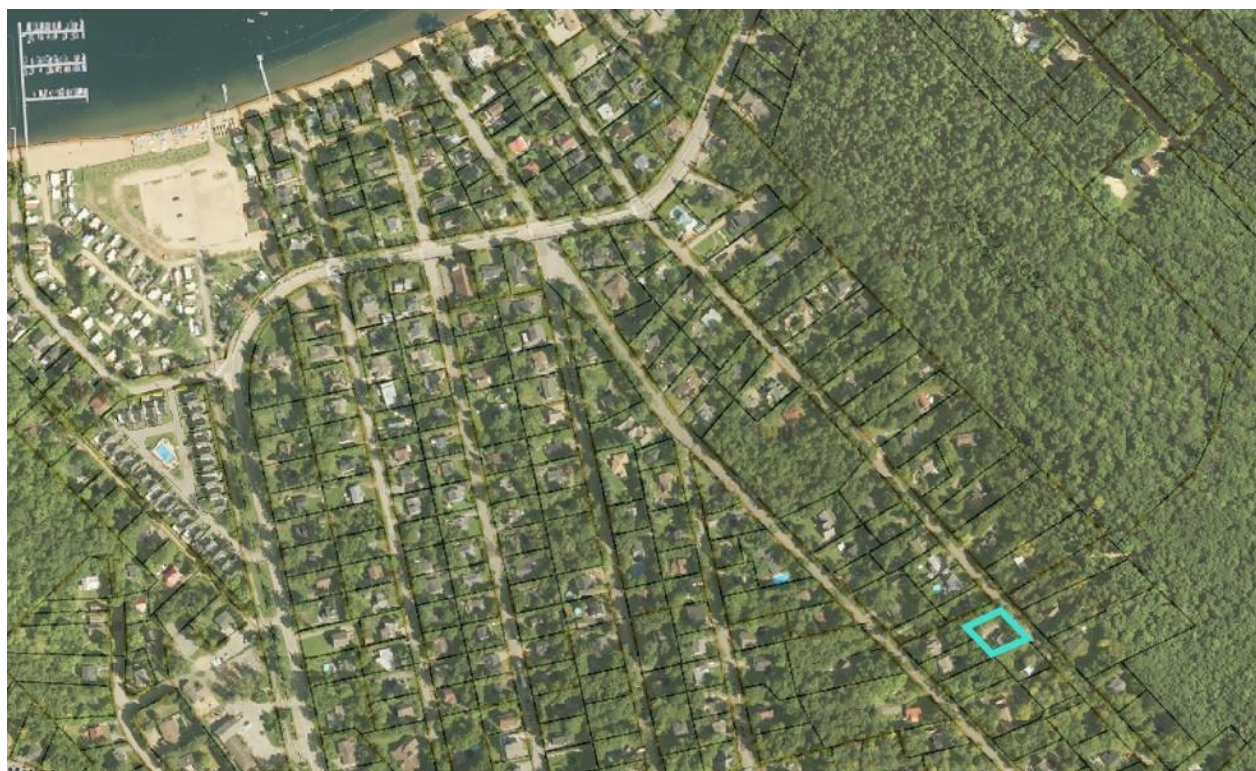
## CONSULTATION ÉCRITE

### Demande de dérogation mineure – 55, rue des Dériveurs

Une demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 55, rue des Dériveurs (lot 4 743 504) est soumise à une procédure de consultation écrite **se terminant le 1<sup>er</sup> août à minuit heure de l'Est.**

La demande consiste à régulariser la superficie d'un garage détaché de 46,1 mètres carrés alors que le règlement exige une superficie maximale de 44,4 mètres carrés. La demande est soumise à une procédure de consultation écrite de quinze (15) jours à compter du 17 juillet 2020.

L'emplacement de l'immeuble faisant l'objet de la présente demande de dérogation mineure est encadré en turquoise.

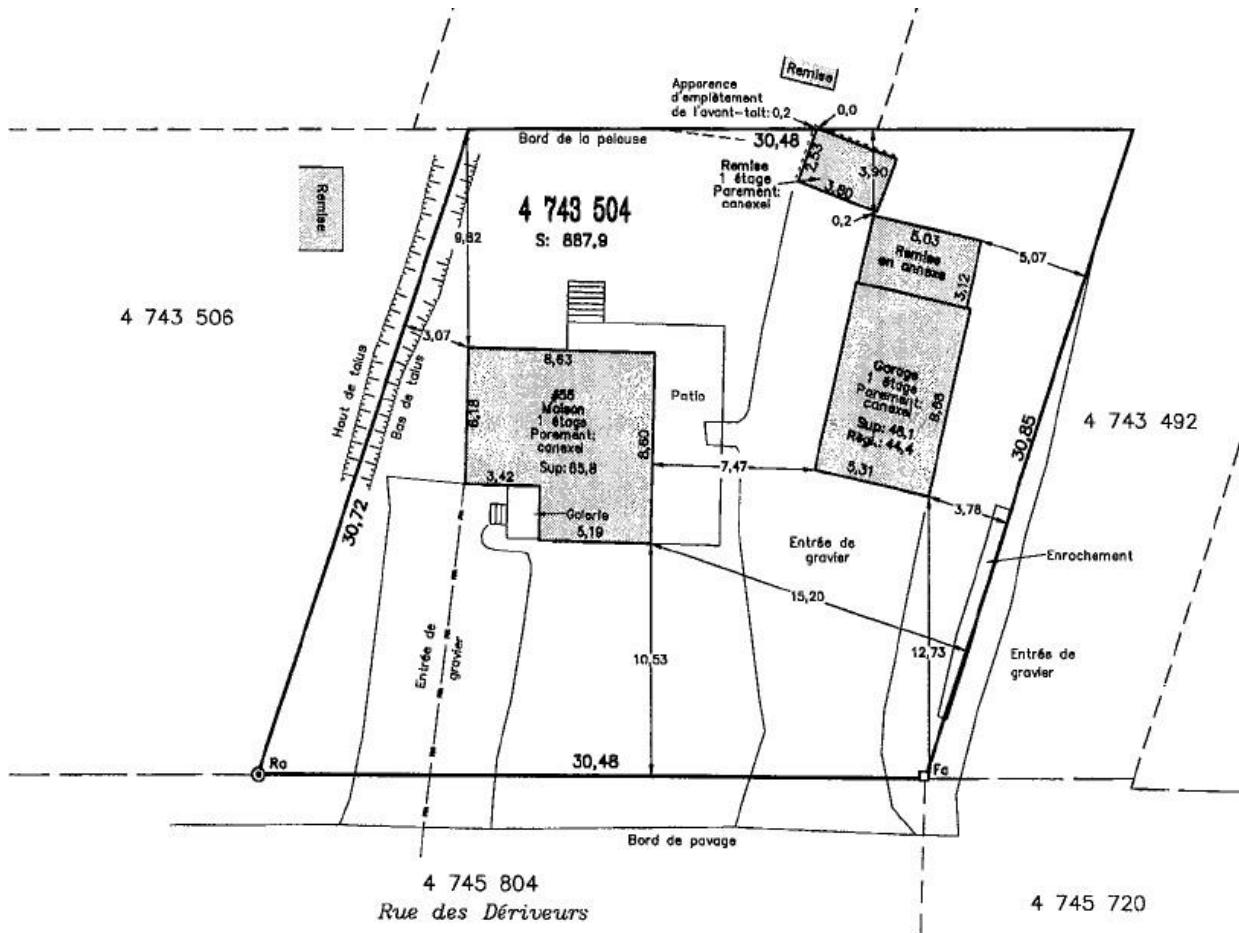




Le garage en question a une superficie de 46,1 mètres carrés alors que la superficie maximale d'un garage détaché, pour ce terrain, est de 44,4 mètres carrés, soit 5% de la superficie du terrain (sans excéder la superficie du bâtiment principal).



L'implantation du garage faisant l'objet de la présente demande de dérogation mineure et de sa remise attenante sont conformes.



Les personnes intéressées peuvent participer à une procédure de consultation écrite en transmettant leurs questions et/ou commentaires dans les quinze (15) jours de la publication du présent avis à l'adresse courriel suivante : [agrosjean@fossambault.com](mailto:agrosjean@fossambault.com)